



## **MODALITÉS DE PARTICIPATION ET PRIX DU CONCOURS – CATEGORIE PRIMAIRE ANNEE 2020**

TRECODEC est un éco-organisme à but non lucratif dont la mission est l'organisation de la collecte et du traitement de filières de déchets réglementés par les provinces.

**Pour la 5ème édition, TRECODEC reconduit un jeu concours sur la collecte des piles et accumulateurs usagés, destiné aux écoles primaires de Nouvelle-Calédonie.**

Chaque établissement scolaire désireux d'y participer reçoit une borne de collecte jaune de 30 L avec couvercle (dimension 40 x 50 cm) munie d'un autocollant et d'une affiche indiquant la localisation de la borne et le type de piles pouvant être recyclées.

Sur demande, des supports de communication pourront être diffusés (affiches de sensibilisation, posters sur le recyclage, mini-collecteur en carton). Le présent concours est agréé par la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie.

### **Modalités de participation :**

- Chaque établissement intéressé à participer au jeu remplit la fiche d'inscription jointe **au plus tard pour le 27 mars 2020. Ouverture des inscriptions : 17 février 2020.**
- Livraison d'une borne de collecte de 30 Litres par établissement (pour les établissements qui n'en disposent pas encore) à **compter du mois de mars (semaine 10).**
- **Début du concours : Lundi 13 avril 2020 au vendredi 14 août 2020**
- **Clôture de l'opération : vendredi 21 août 2020**
- **Collecte finale des bacs : du lundi 31 août au 04 septembre 2020**
- **Résultat donné : début décembre 2020 avec campagne médiatique effectuée sur l'établissement gagnant**
- **Une collecte intermédiaire est possible sur demande et validation par l'organisme TRECODEC. A noter que les piles qui n'auront pas pu être récupérées le jour de passage de la collecte finale ne seront pas intégrées à la pesée du concours.**
- Lors de la clôture de l'opération, un opérateur de collecte désigné par TRECODEC effectuera la tournée des établissements afin de collecter les piles et accumulateurs. Chaque enlèvement sera identifié en mentionnant le nom de l'établissement. Une pesée officielle avec un ticket de pesée justificatif sera effectuée par l'opérateur de traitement qui transmettra ces informations auprès de l'éco-organisme.
- Un prix par Province sera remis aux établissements gagnants début décembre 2020.
- A la fin du concours, sauf contre-ordre de l'établissement scolaire, les bornes de collecte sont laissées au sein des écoles afin de poursuivre l'opération de collecte des piles et accumulateurs usagés et développer, à l'année, la sensibilisation des élèves sur l'importance du recyclage de ces déchets.
- Cette initiative devrait être reconduite chaque année et peut s'intégrer dans la démarche de label EDD.

## **Les Prix :**

### *Nombre de prix :*

3 prix par Provinces seront attribués soit 1 prix d'un montant de 50 000 Cfp pour le gagnant et 2 prix d'encouragement d'une valeur de 20 000 Cfp et 10 000 Cfp.

### *Attribution :*

L'attribution du lot est basée sur la quantité de piles et accumulateurs usagés collectés (en poids) rapportée au nombre d'élèves dans l'établissement, afin de ne pas pénaliser les plus petites structures.

Le chèque sera libellé à l'ordre de l'école.

### *Définition du lot :*

L'établissement gagnant choisira la nature de la récompense et ce, afin de s'adapter au besoin propre de l'établissement (achat d'un équipement pour les classes, récompense attribuée à une classe et son professeur ou un groupe d'élèves ayant fortement contribué au concours, etc.).

- **Pourquoi collecter puis recycler ses piles et accumulateurs usagés ?**

Les piles et accumulateurs se révèlent être dangereux une fois en fin de vie. Ce ne sont alors pas des déchets comme les autres car elles peuvent devenir nocifs lorsqu'elles sont rejetées avec les déchets ménagers habituels ou dans la nature.

Il est alors important de les recycler en les jetant dans les bornes de collecte dédiées mises en place par l'éco-organisme TRECODEC.

Il en va de la responsabilité de chacun, aujourd'hui, de faire le bon geste en jetant les piles et accumulateurs dans les collecteurs et non dans la nature ou même dans la poubelle ménagère au sein de laquelle la récupération des piles et accumulateurs est impossible.

**La sensibilisation des plus jeunes permet de construire un avenir plus respectueux de l'environnement en inscrivant le tri des déchets comme un réflexe quotidien.**



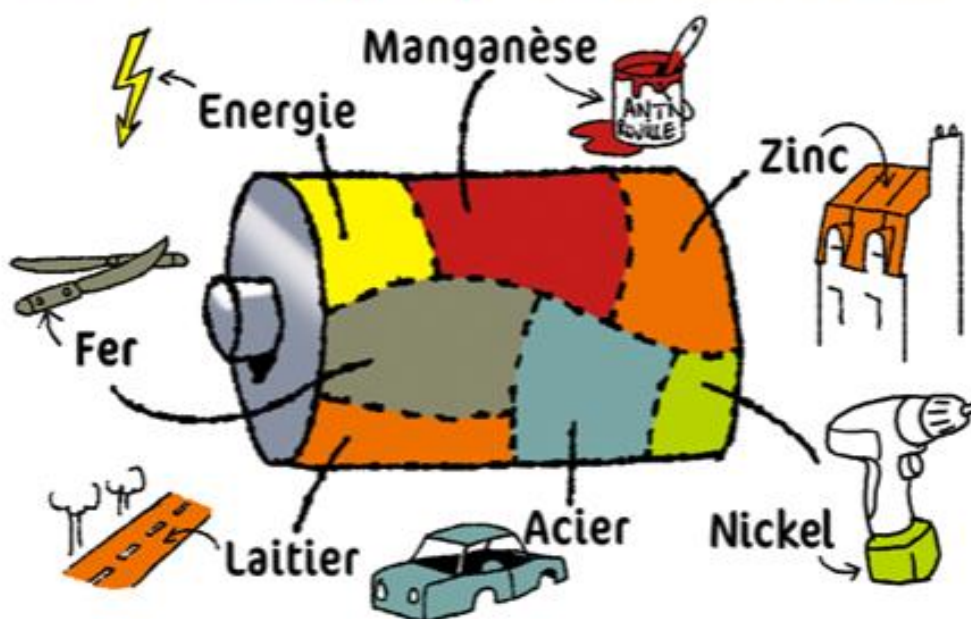
Le recyclage des déchets permet de :

- **Économiser nos ressources naturelles de métaux entrant dans la composition des piles** : zinc, manganèse, cadmium... Récupérer ces matières premières et les réintroduire dans le circuit de fabrication des piles, c'est agir en faveur du développement durable. Le zinc et le manganèse sont les métaux les plus courants utilisés dans les piles. Les économies réalisées en termes d'extraction et de transport grâce au recyclage des piles ne sont pas négligeables ;
- **réduire la pollution visuelle;**
- **Protéger notre santé par les éléments toxiques contenus dans les piles et accumulateurs usagés ;**

- **Diminuer le volume des ordures ménagères**, véritable enjeu pour la Nouvelle Calédonie et plus globalement la planète ;
  - **Éviter les pollutions des sols, eaux et airs** quand celles-ci sont rejetées dans la nature ;
  - **Protéger notre environnement, notre île.**
- 
- **Que deviennent nos piles et accumulateurs usagés une fois recyclés ?**

Pour mémoire en 2018, plus de 23 Tonnes de piles et accumulateurs usagés ont été collectés et recyclés en Nouvelle-Calédonie sous l'organisation de TRECODEC. Leur destination est une unité de traitement spécialisée en France.

## Dans une pile, tout est utile !



Source : Corepile



- **Que deviennent les différents produits récupérés :**

- le manganèse est utilisé dans la peinture antirouille ;
- le fer et le manganèse peuvent être utilisés afin de faire des couverts de cuisine ou pour fabriquer les dents des pelleteuses ;
- le mercure sert à des applications industrielles spécifiques et pharmaceutiques ;
- l'acier permet de fabriquer par exemple, des carrosseries de voitures ;
- le zinc est réutilisé pour faire des gouttières pluviales et des toitures ;
- le cadmium est réemployé pour fabriquer de nouvelles batteries etc.

- **Quels types de piles et d'accumulateurs peuvent être collectés dans les bornes de collecte ?**

- Piles boutons,
- Piles bâtons,
- Batteries de téléphone portable,
- Batteries d'ordinateur portable,
- Batteries de matériels de bricolage,

**Exception :** les batteries de voiture et d'onduleur au plomb n'entrent pas dans le cadre du concours.

Elles sont à déposer en déchèterie ou point de collecte TRECODEC.

**Conseil :**

Pensez à collecter les batteries de matériels portatifs (de perceuses, d'ordinateurs, de téléphone), ils sont plus lourds que les piles bâtons et boutons !



**FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS DE COLLECTE  
DE PILES ET ACCUMULATEURS USAGES ORGANISE PAR TRECODEC**

A renvoyer par mail à [n.netea@trecodec.nc](mailto:n.netea@trecodec.nc)

**Avant le 27 mars 2020**

**IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT**

Nom : .....

Adresse physique : .....

Commune : ..... BP : ..... Code Postal : .....

Numéro de téléphone : ..... **Nombre d'élèves dans l'établissement\*** : .....

*(obligatoire pour le calcul du ratio poids/nombre d'élèves)*

**CONTACT DU REFERENT\* (obligatoire pour la collecte et remise des prix)**

Nom de la personne référente au sein de l'établissement : .....

Tél. : ..... Email : .....

**BESOIN EN MATERIEL**

L'établissement possède déjà un bac de 30L  
(dimension 40 x 50 cm).

Préciser clairement l'endroit où sera disposé le bac :

L'établissement ne possède pas de bac  
(livraison à compter du 02 mars 2020).

.....

Date et cachet du chef d'établissement :



Mini-collecteur de piles en carton.



L'affiche est téléchargeable sur : [www.trecodec.nc/documentation/](http://www.trecodec.nc/documentation/)

Merci de bien vouloir :

1/ Regrouper les piles et accumulateurs dans le bac jaune/bleu de stockage

2/ Placer le bac de stockage dans un seul et même endroit visible (vie scolaire, infirmerie etc.)

3/ Rendre accessible le bac afin que l'enlèvement soit facilité pour le collecteur



- **Résultats du concours 2019 (5<sup>ème</sup> édition) :**

Félicitation aux 3 gagnants par province !

Vous aussi relevez le défi, mettez en valeur votre établissement en augmentant votre taux de collecte de piles et accumulateurs usagés en 2020 !

	Établissements	Classement	Nombre d'élèves	Total piles et accumulateurs collectés (kg)
<b>Province Sud</b>				
1	Ecole Emily Panné	1	104	167
2	Ecole Yvonne Dupont	2	225	175
3	GS Boyer Carlier	3	360	279
4	Maternelle Colibris	4	136	62
5	Ecole Michel Cacot	5	130	43
6	Ecole candide Koch	6	224	74
7	Maternelle les Myosotis	7	124	32
8	Maternelle Les Hibiscus	8	78	20
9	Maternelle Les Palmiers	9	183	44
10	Ecole Christine Boletti	10	150	32
11	Ecole marguerite Arsapin	11	136	27
12	Ecole James Paddon	12	260	47
13	Ecole Les Iris	13	166	27
14	Groupe scolaire Alphonse Dillenseger	14	310	50
15	Ecole John Higginson	15	178	27
16	Ecole Gustave Clain	16	363	55
17	Ecole Eloi Franc	17	215	29
18	Ecole Dorbritz	18	428	53
19	Ecole Heinrich Ohlen	19	301	23
20	Ecole Edmond Desbrosse	20	229	11
21	Ecole Jack Mainguet	21	111	3
22	Ecole François Griscelli	22	148	4
23	Groupe scolaire de Plum	23	364	9
24	Ecole Louise de Greslan	24	251	5
25	Ecole Suzane Russier	25	201	1
26	Maternelle Les Coccinelles	26	154	0,1
	<b>Sous-total P. SUD</b>		<b>5 529</b>	<b>1 299</b>

	Établissements	Classement	Nombre d'élèves	Total piles et accumulateurs collectés (kg)
<b>Province Nord</b>				
27	Ecole publique de Montfaoué	1	22	101,40
28	Ecole publique d'Atéou	2	10	9,50
29	Ecole publique de Netchaot	3	27	25,50
30	Ecole Marcel Carlier Maternelle	4	41	32,40
31	Ecole publique de Gohapin	5	39	28,40
32	Ecole publique de Ponérihouen	6	116	39,30
33	Ecole Marcel Carlier Primaire	7	100	27,70
34	Ecole publique de Tiaoué	8	20	5,20
35	Ecole les Allamandas	9	110	22,50
36	Groupe scolaire de Pouembout	10	331	51,10
37	Ecole Maternelle de Bwadouvalan	11	201	27,70
38	Ecole les Cigales	12	116	14,50
39	Ecole publique de Kouaoua	13	164	20,00
40	Ecole Antoine Griscelli de Népoui	14	170	18,70
41	Ecole publique primaire Teari	15	377	22,80
42	Ecole Charles Mermoud	16	332	8,30
	<b>Sous-total P. NORD</b>		<b>2 176</b>	<b>455</b>

**Nombre d'établissements participants : 17 inscrits**

**Nombre de participants : 3 193 élèves**

**Total Piles et Accumulateurs Usagés collectés : 1 754 kilos**